



DECLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA - CANADA

N° 71/16

VISITE DU PREMIER MINISTRE EN UNION SOVIÉTIQUE

Déclaration du premier ministre, M. Pierre-Elliott Trudeau,
à la Chambre des communes, le 28 mai 1971.

...L'Union soviétique occupe un vaste territoire couvrant 11 fuseaux horaires -- dont je ressens encore l'effet -- et dont le climat peut aller des déserts torrides de l'Asie centrale aux températures glaciales de l'Arctique. Pendant ma visite, le Gouvernement soviétique m'a fait visiter, outre Moscou, six grandes villes du pays. Nous avons parcouru quelque 12,400 kilomètres. Deux de ces villes, Mourmansk et Norilsk, sont situées au-delà du Cercle polaire et constituent les deux agglomérations les plus importantes au monde à être situées sous une telle latitude. J'ai pu y constater les avantages qu'offrirait au Canada le développement du Nord grâce à une collaboration et à des échanges plus étroits avec l'Union soviétique.

Le voyage en URSS, qui s'est terminé il y a juste trois heures, constituait la première visite d'un premier ministre canadien en exercice, dans ce pays. Ce n'était cependant pas la première fois qu'un ministre canadien se rendait en Union soviétique. Nos relations avec ce pays se sont développées et ont gagné en complexité depuis que le Canada a ouvert pour la première fois une ambassade à Moscou au début des années 40. ...Notre pays est depuis longtemps lié par des accords et des traités avec le Gouvernement soviétique. Notre premier accord commercial a été signé en 1956. Depuis lors, chaque année, sauf 1969, la balance commerciale nous a été favorable et souvent de façon marquée. J'ajouterai que, pendant mon séjour à Moscou, nous avons fait la revue de notre commerce de blé et les Soviétiques nous ont donné l'assurance que le Canada serait la première source d'approvisionnement à laquelle ils feraient appel en cas de besoin de cette denrée. En janvier dernier, le ministre de l'Industrie et du Commerce a signé avec l'URSS un important accord sur l'application de la science et de la technologie. C'est dire, d'une part, que l'URSS reconnaît que le Canada grandit en importance du point de vue du développement technologique et, d'autre part, que nous nous rendons compte des importants progrès réalisés par les Soviétiques dans un certain nombre de domaines.

Le Gouvernement n'est pas seul à manifester un intérêt accru à l'Union soviétique. Des contacts nombreux et variés ont été établis ces dernières années par des personnes qui voient dans l'Union soviétique un proche voisin, un pays d'une grande influence, un marché et un partenaire commercial fort prometteurs, le foyer de grandes réalisations culturelles, et un pays fascinant. Nous avons beaucoup à gagner à nous mieux connaître, je crois...

Hommes d'affaires, intellectuels, artistes, athlètes et touristes canadiens se rendent de plus en plus nombreux en Union soviétique et y ont un succès considérable. Hier lors du passage de mon groupe à Leningrad, on y déchargeait une cargaison précieuse de véhicules lourds de modèle avancé que les Russes avaient achetés chez un fabricant de Calgary.

Plus tôt au cours de ma visite, j'ai été fort heureux d'apprendre qu'une jeune fille d'Edmonton, Mlle Elizabeth Carruthers, s'était classé première à l'une des épreuves du championnat de plongeon à Riga et que deux de ses compatriotes s'y étaient classées troisième et quatrième.

Comme de telles expériences ne cessent de se multiplier, il n'était que naturel de chercher à mettre de l'organisation et de l'ordre dans les rapports canado-soviétiques, et c'est là l'objet du protocole signé à Moscou, la semaine dernière et déposé à la Chambre le même jour par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.*

Ce document, que j'estime important, contribue beaucoup à mettre les consultations canado-soviétiques sur un pied d'égalité avec celles que nous avons depuis des années avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Japon.... Une entente semblable a été conclue avec le Mexique lors d'un périple du comité ministériel en Amérique latine, et des accords de consultations périodiques tant avec la Nouvelle-Zélande qu'avec l'Australie ont été conclus lors de mes visites dans ces deux pays, en mai dernier.

Cet élargissement des relations du Canada avec l'étranger continue de prendre de l'ampleur; la révision de notre politique extérieure en a d'ailleurs fait état. Les principes énoncés dans cette révision ont fait l'objet d'un examen approfondi par un comité du Parlement et ont donné lieu à de nombreuses discussions un peu partout dans le pays. La politique étrangère de notre Gouvernement s'efforce, là où elle le peut, à contribuer au maintien de la paix dans le monde, et à renforcer nos relations avec un certain nombre de pays. Dans un cas comme dans l'autre, le but de cette politique est de servir les valeurs et les intérêts fondamentaux du Canada. Le protocole canado-soviétique constitue une étape normale de la réalisation de cette politique.

Comme l'indique le communiqué déposé à la Chambre ce matin, le protocole prévoit des consultations continues, à divers niveaux, sur des questions semblables à celles que j'ai discutées avec les dirigeants soviétiques, le Président Podgorny, le premier ministre Kossyguine, et le secrétaire général Brezhnev.

Le communiqué fait allusion à l'importance de diminuer les tensions internationales, et d'établir la stabilité et la détente en Europe.

Le communiqué formule également des vœux quant à la coopération économique, scientifique et technologique; quant au commerce canado-soviétique, et à la mise en valeur de l'Arctique et des régions septentrionales, y compris la sécurité maritime et la prévention de la pollution.

* Le texte du protocole est publié en annexe (p. 6)

Le communiqué insiste également sur l'importance de la prochaine conférence des Nations Unies sur l'environnement; il exprime la conviction que les problèmes internationaux doivent être résolus conformément aux principes de la Charte des Nations Unies, et que l'Organisation des Nations Unies doit connaître une plus grande efficacité.

Enfin, le communiqué reflète la satisfaction qu'inspire la conclusion du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et du Traité interdisant le dépôt d'armements de destruction massive au fond des océans.

Sans altérer de quelque façon notre amitié et nos contacts avec des pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et d'autres avec lesquels nous avons une longue tradition de relations amicales, c'est avec un regard neuf que nous avons examiné le monde actuel et les intérêts que nous y avons. Alors que certaines régions du monde, dans le passé, n'avaient pas fait l'objet d'une attention particulière de la part du Canada, nous avons lucidement pris l'initiative de chercher à nous y faire des amis, d'éventuels partenaires commerciaux, à y voir de riches réservoirs d'information et de conseils pour de la sorte, mieux affirmer l'indépendance du Canada, un Canada qui ne doit pas être dans une situation d'excessive dépendance ou sujétion vis-à-vis de quelque État ou groupe d'États que ce soit; bref, un Canada doté de sa propre identité et reconnu comme tel, tant par les Canadiens que par les citoyens des autres pays.

Nous avons été actifs dans le monde là où le Canada peut apporter une contribution positive et utile: aide économique et technique, par la création du Centre canadien de recherches pour le développement international; introduction de nouveaux principes juridiques concernant la prévention de la pollution des eaux au large de nos côtes et la protection des pêcheries; diverses études et propositions dans les domaines du désarmement et du contrôle des armements. Nous nous sommes tournés vers l'Amérique latine, et nous tentons d'obtenir le statut d'observateur permanent à l'Organisation des États américains; nous avons fait connaître nos nombreux intérêts à l'égard des pays aux confins de l'océan Pacifique; nous avons modifié notre politique de défense de façon à en éliminer tout élément qui pourrait être considéré de nature agressive, tout en nous assurant que cette politique réponde de manière satisfaisante et certaine aux besoins du Canada en matière de défense nationale; nous avons réussi à établir des relations officielles et utiles avec le pays le plus peuplé au monde, la République populaire de Chine; nous avons participé avec joie à la fondation de la nouvelle organisation des États francophones.

Cela nous l'avons accompli, tout en demeurant membre de l'OTAN et du NORAD, tout en renforçant nos relations avec des organisations d'ordre économique, comme l'OCDE et le GATT, tout en contribuant d'une façon efficace et constructive aux Nations Unies et au Commonwealth.

Cette activité est bonne en soi: elle est bonne pour le Canada, et je suis convaincu que la plupart des Canadiens lui accordent leur appui.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer ma visite en Union soviétique. Tout comme nous avons toujours compté avec les États-Unis, au sud, et avec l'Europe, à l'est, et, plus récemment, à l'ouest, avec l'Asie, nous

ne devrions pas négliger notre voisin du nord. Les relations canado-soviétiques d'après guerre n'ont pas toutes été de nature saine ou souhaitable. Je n'ai pas la naïveté de croire que, grâce à ce protocole, nos deux pays établiront soudainement des rapports tout empreints de douceur et de tendresse. Comme je l'ai dit dans le discours que j'ai prononcé au Kremlin, de nombreuses divergences fondamentales subsistent entre nous, différences qui tiennent à des conceptions profondément enracinées ayant à leur origine des facteurs historiques, géographiques, idéologiques, économiques, sociaux et militaires.

Mais assurément, ...ces divergences ne sauraient être résolues, ces conceptions ne sauraient disparaître que si l'on intensifie les contacts et les efforts de compréhension. C'est ce que propose le protocole. C'est ce que, d'une autre manière, réalisent les visites de premiers ministres. Elles créent, grâce aux plumes des journalistes et aux caméras des photographes, l'occasion de renseigner les peuples canadien et soviétique -- sur leur histoire respective, leurs souffrances, leurs aspirations.

Personne ne peut parcourir l'Ukraine sans être sensible à la volonté instinctive et passionnée de paix de la part d'un peuple qui au cours de la Seconde Guerre mondiale a perdu neuf millions de ses compatriotes, chiffre qui atteint presque celui de la population tout entière du Canada à l'époque. Nul ne peut traverser les cimetières de Leningrad, voir les tombes communes de dizaines de milliers de résidents de cette ville morts de faim au cours du cruel siège de 900 jours, sans comprendre que le peuple russe a une peur terrible d'une répétition d'une expérience que les Canadiens ont eu le bonheur de ne jamais subir. La mort de la moitié de la population d'une ville, 600,000 femmes, enfants et civils, n'a épargné aucune famille de Leningrad. Les survivants de ce conflit cruel ne considèrent pas la guerre comme une abstraction, une activité glorieuse ou un moyen sérieux de régler les différends. Pour eux, la guerre signifie la perte devant leurs propres yeux d'êtres chers, du foyer, des biens, de l'espoir.

Pour arriver à une paix satisfaisante, juste et durable, il faut un climat de confiance, un climat dans lequel des hommes évoluant dans des systèmes socio-économiques différents puissent se faire confiance. Il n'est pas facile d'y parvenir, mais il n'y a par ailleurs aucun doute quant à sa nécessité. De plus, la confiance ne peut régner qu'en augmentant les contacts entre les gouvernements et les peuples. C'est ainsi que graduellement, et parfois avec peine, nous pourrions poursuivre et accélérer la lente ascendance vers un monde dans lequel les buts premiers de tous les gouvernements de la terre sont la justice sociale, le respect des droits de l'homme et la dignité de tous les êtres.

Car, nulle part ailleurs qu'au Canada, on ne peut trouver une bonne volonté et une tolérance aussi manifestes. Les Canadiens sont doués d'une qualité peu commune en ce sens qu'ils forcent tous les hommes, où qu'ils soient, à poursuivre ces buts universels. C'est ce que j'ai essayé de faire en Union soviétique alors que j'exprimais au président Kossyguine l'inquiétude générale causée au Canada par le prétendu refus du Gouvernement soviétique de permettre aux Juifs d'émigrer en Israël ou ailleurs, à leur gré. M. Kossyguine m'a assuré

que ces allégations n'étaient pas bien fondées et, qu'en particulier, son Gouvernement avait depuis des mois permis à un grand nombre de Juifs soviétiques d'émigrer en Israël. J'ajoute, ...que la déclaration de M. Kossyguine a été confirmée par le Gouvernement canadien par d'autres sources indépendantes.

J'ai profité de l'occasion qui m'était offerte pour insister auprès de M. Kossyguine afin qu'il permette aux personnes de toute origine ethnique qui auraient des parents au Canada, de venir ici et de réunir les nombreuses familles qui ont été tragiquement séparées depuis des années.

Il m'a assuré que son Gouvernement ne mettrait pas des barrières injustifiées sur la route des personnes en question et il m'a promis qu'il prendrait connaissance personnellement de la liste de leurs noms que j'avais emportée avec moi à Moscou.

Dans un tout autre domaine, j'ai pu discuter avec M. Kossyguine des préoccupations et des craintes exprimées par nos pêcheurs de la Côte est au sujet des pratiques de la flotte de pêche soviétique dans l'Atlantique. Je lui ai signalé l'énorme accroissement depuis quelques années de leurs prises, la diminution des prises canadiennes et la nécessité vitale de préserver cette importante ressource alimentaire dans l'intérêt des deux pays. M. Kossyguine a observé que l'Union soviétique était partie à la Convention des pêcheries de l'Atlantique nord et qu'elle avait tout intérêt à ce que les réserves de poisson durent longtemps et soient florissantes. Nous avons convenu que cette question méritait d'autres entretiens.

Le temps seulement dira ... si l'accueil chaleureux qui m'a été réservé en URSS marque le début de relations canado-soviétiques avantageuses, comme nous l'espérons tous. Je préfère être optimiste et je recommande instamment à tous les ministères de l'État de tirer profit de ces nouvelles ouvertures et aux hommes d'affaire canadiens de relever ce nouveau défi. Je peux assurer aux dirigeants russes que rien n'entrave le désir des Canadiens d'améliorer nos relations et de les rendre réciproquement salutaires. Dans la poursuite de ces objectifs, je suis heureux de signaler à la Chambre que l'ambassadeur du Canada en Union soviétique, M. R.A.D. Ford, jouit d'une excellente réputation, qu'il fait preuve d'une compétence impressionnante et qu'il est secondé par un personnel consciencieux et expérimenté.

...La Chambre est au courant de l'invitation que j'ai faite au président Kossyguine de visiter le Canada au moment opportun pour chacun de nous, et il a accepté avec plaisir. Je suis certain qu'à cette occasion, les Canadiens accueilleront le leader soviétique avec la même cordialité et la même sympathie dont j'ai été l'objet dans toutes les villes que j'ai visitées. Je suis particulièrement reconnaissant à M. Kossyguine qui a passé environ 20 heures avec moi et dont la fille a agi pendant tout le voyage comme hôtesse auprès de ma femme....

S/C

PROTOCOLE CANADO-SOVIÉTIQUE DE CONSULTATIONS

(Document déposé à la Chambre des communes le
20 mai 1971 et au Sénat le 2 juin 1971)

Inspirés du désir de développer et de renforcer les liens d'amitié,
de bon voisinage et de confiance mutuelle entre les deux pays,

exprimant le désir de coopérer en vue de maintenir la paix et la
sécurité internationales, conformément aux buts et aux principes exprimés dans
la Charte des Nations Unies, et conscients des responsabilités que possèdent
le Canada et l'Union Soviétique à titre de membres de l'Organisation des Nations
Unies, de promouvoir le maintien de la paix,

estimant que le Canada et l'Union Soviétique peuvent contribuer à la
réalisation de ces objectifs en agissant dans un esprit de coopération, de
respect mutuel et d'avantage réciproque,

s'efforçant d'améliorer et d'étendre les relations entre les deux
pays au moyen de contacts de niveau élevé, de liens et d'échanges accrus dans
les domaines de l'économie, du commerce, des sciences, de la technologie, de
la culture et du développement des régions septentrionales,

notant avec satisfaction la conclusion d'un accord canado-soviétique
sur la coopération dans l'application industrielle de la science et de la
technologie, et l'expansion du commerce sur la base de l'accord de 1956,

conscients de la responsabilité qui incombe aux deux pays de
préserver et de protéger le milieu des régions arctiques et sub-arctiques,

pleinement déterminés à continuer d'accroître la coopération
politique et économique,

Le Premier Ministre du Canada et les Dirigeants soviétiques sont
convenus que:

1. Le Canada et l'Union Soviétique élargiront et approfondiront
leurs consultations sur les problèmes internationaux importants
d'intérêt commun et sur les questions de relations bilatérales,
par des réunions périodiques.

Ces consultations s'étendront:

- aux questions de nature politique, économique et
culturelle; aux questions relatives au milieu et
aux autres sujets concernant les relations entre
les deux pays;

- aux questions internationales, y compris les situations qui causent des tensions dans diverses parties du monde, en vue de promouvoir la détente, d'accroître la coopération et de renforcer la sécurité;
 - aux problèmes qui font l'objet de pourparlers multilatéraux, y compris ceux qui sont abordés aux Nations Unies;
 - à tout autre sujet sur lequel les Parties pourront juger utile d'échanger leurs opinions.
2. Au cas où une situation se présenterait qui, de l'avis des deux Gouvernements, risquerait de troubler la paix ou comporterait une violation de la paix, les deux Gouvernements se mettront en contact sans délai afin d'échanger leurs opinions sur les mesures à prendre pour améliorer la situation.
 3. Les dispositions des paragraphes 1 et 2 ci-dessus ne modifient pas les obligations antérieures des Parties à l'égard de tiers États et ne sont dirigées contre aucun d'eux.
 4. De telles consultations entre le Canada et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques ont pour but non seulement de promouvoir le bien-être des deux peuples et d'accroître les relations entre eux mais aussi de contribuer à améliorer les relations entre tous les pays.
 5. Ces consultations, à un niveau à déterminer d'un commun accord, prendront un caractère régulier. Les Ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants se réuniront chaque fois que le besoin s'en fera sentir et, en principe, au moins une fois l'an. Chacune des parties est libre de recommander la tenue de ces consultations, y compris le moment et le niveau auxquels elles auront lieu.

Moscou, le 19 mai 1971.

LE PREMIER MINISTRE
DU CANADA

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DES
MINISTRES DE L'UNION DES
RÉPUBLIQUES SOCIALISTES
SOVIÉTIQUES